

Plan de cours

COURS : **Philosophie I – Philosophie et rationalité**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : **3h** | Pratique : **1h** | Étude personnelle : **3h**

PROFESSEUR	Bureau	☎ poste	✉
VINCENT GRONDIN	E-114	6456	MIO*

** Les mios doivent être utilisés seulement pour prendre rendez-vous avec le professeur ou poser des questions pratiques à propos du déroulement de la session qui n'auront pas été abordées en classe.*

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM					
PM	15h-16h (C-185)	13H-14H (E-114)		14h-16h (E-114)	

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste
DENIS COURVILLE (LONGUEUIL)		2470
DAVY MOUGENOT (LONGUEUIL)	E - 116	3379
MARC LAMONTAGNE (ÉNA)	C - 122	3352

1. PRÉSENTATION DU COURS

La place de la philosophie dans la formation générale

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiant·e·s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Le cours de philosophie 101

Le premier cours de philosophie initie les étudiant·e·s à une réflexion sur les problèmes fondamentaux liés aux finalités de l'existence, en s'intéressant à l'émergence de la pensée philosophique dans la Grèce antique. L'étude de l'œuvre de Platon y occupe une place centrale sans exclure d'autres courants de pensée. Il s'agit notamment de comprendre ce qui caractérise l'approche philosophique comme aspiration à la sagesse s'appuyant sur la raison.

2. OBJECTIF MINISTÉRIEL

4PH0 – Traiter d'une question philosophique

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant·e sera en mesure de traiter d'une question philosophique et de produire un raisonnement rationnel et rigoureux dans un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

4. PROBLÉMATIQUE DU COURS

Si vous lisez ce plan de cours, c'est parce que vous avez pris ou que vous vous apprêtez à prendre l'une des décisions les plus importantes de votre vie. En effet, avec vos études collégiales commence à se poser de manière de plus en plus brûlante la question de ce que vous allez faire de votre vie. Tout en étant probablement commune et familière, cette question n'en est pas pour autant facile à résoudre. Si vous demandez conseil autour de vous, vous risquez de vous faire dire que vous devez prendre des décisions qui « vous ressemblent », des décisions qui vont vous permettre « d'être vous-mêmes ».

Cette réponse simple possède quelque chose de relativement intuitif. Selon une telle perspective, vous possédez une connaissance directe et immédiate de vos préférences, de votre identité et de vos projets qu'il vous suffirait de mettre à profit afin de prendre les décisions qui seront susceptibles de vous rendre le plus heureux. Selon cette conception, le bonheur est déterminé par des valeurs personnelles qui sont nécessairement propres à chaque individu. L'une des conséquences de cette vision est qu'il n'y a pas de recette universelle du bonheur. Ce qui est bon pour un individu ne l'est pas nécessairement pour un autre. Tout dépend des valeurs de l'individu. Voilà pourquoi il revient à chaque individu d'entreprendre de connaître son intériorité afin de découvrir quelles sont les valeurs personnelles en fonction desquelles il devrait conduire son existence.

Bien que l'on fasse généralement remonter cet idéal de connaissance de soi aux philosophes de l'Antiquité tels que Platon, il est relativement facile de voir que ces derniers lui donnaient une signification finalement très différente. Loin de voir dans la connaissance de notre individualité le secret du bonheur personnel et égoïste, Platon soutient au contraire que la connaissance de soi est importante justement parce qu'elle permet de prendre conscience d'une dimension qui dépasse forcément ma simple individualité singulière. Se connaître soi-même, c'est connaître l'être humain en moi, connaissance qui, nécessairement, me permettra de déterminer quels sont les biens qui, en général, sont susceptibles de rendre un être humain heureux ou malheureux. En somme, loin de légitimer la quête moderne de la connaissance de notre identité particulière et individuelle, l'approche préconisée par Platon vient la remettre en cause en nous montrant que ce qui donne son importance à la connaissance de soi se trouve au-delà de notre simple individualité puisqu'elle vise d'abord et avant tout à cerner l'essence qui constitue mon humanité en général. Loin de s'opposer à la connaissance de la Vérité, la connaissance de soi lui semble être indissociablement liée.

L'objectif principal de ce cours est de mettre à l'épreuve l'idéologie moderne valorisant l'authenticité et la sincérité en portant une attention particulière à cette autre vision de la connaissance de soi qui semble être suggérée par la sagesse antique. Cet itinéraire nous permettra d'approfondir et de mieux cerner la nature de la connaissance de soi en nous posant quatre grandes questions. 1) Qu'est-ce que se connaître soi-même ? 2) Se connaître soi-même, est-ce connaître quelque chose de général ou de singulier ? 3) Pourquoi est-il si important de se connaître soi-même ? 4) Comment faisons-nous pour nous connaître nous-mêmes ? 5) Est-ce que la connaissance de soi est la condition de possibilité de toute forme de connaissance ?

5. DÉROULEMENT DU COURS

Afin de mener à bien cette réflexion, nous allons tout d'abord nous pencher sur l'œuvre de Frankfurt qui, dans un court texte, se propose de définir ce qu'est le baratin. En plus de constituer un exemple paradigmatique de la méthode définitionnelle propre à l'enquête philosophique, le texte de Frankfurt nous permettra d'aller au cœur de la problématique du cours puisqu'il soutient que les valeurs d'authenticité et de sincérité sont à l'origine de la propension au baratin qui caractérise notre époque. Selon cet auteur, la connaissance et

l'expression de notre intériorité se fait au détriment de la recherche et de la découverte de la vérité objective. De ce point de vue, il s'agit d'une valeur contestable que la philosophie doit combattre et critiquer.

Ensuite, nous allons tenter de mettre à l'épreuve cette idée en étudiant l'œuvre de Platon pour qui la connaissance de la vérité objective découle et exige inévitablement une forme de connaissance de soi. Dans ce contexte, nous allons étudier l'*Alcibiade* et la *République*. Grâce à une lecture l'*Alcibiade*, nous verrons que, pour Platon, la connaissance de soi est une condition essentielle pour toute forme de connaissance. Ensuite, à l'aide d'un survol de la théorie de la connaissance contenue dans la *République*, nous tenterons de comprendre pourquoi, chez Platon, l'idéal de sincérité et d'authenticité est quelque chose de positif et non pas simplement quelque chose qu'on peut rejeter en le reléguant à une forme de baratin peu souhaitable que l'on devrait critiquer et condamner. Toutefois, une telle position ne revient pas à simplement justifier la vision contemporaine de l'authenticité puisqu'il repose sur une compréhension anti-individualiste de la connaissance de soi qui vient remettre en cause certains présupposés essentiels de cette idéologie.

6. PLANIFICATION DES SÉANCES

SEM	CONTENU	Lectures
1A	Présentation du cours	- Aucune lecture
1B	Connaissance de soi et authenticité	Aucune lecture
2A	- Fumisterie et baratin	<i>De l'art de dire des conneries</i> , pp. 7-14
2B	- Définition du baratin	<i>De l'art de dire des conneries</i> , pp. 14-20.
3A	- Différence entre le mensonge et le baratin - Contrôle de lecture	<i>De l'art de dire des conneries</i> , pp. 20-28.
3B	- Origine du baratin. L'idéal d'authenticité véhiculé par notre époque est-il du baratin?	<i>De l'art de dire des conneries</i> , pp. 28-35.
4A	Révision et préparation à l'examen	Aucune lecture
4B	- Premier texte argumentatif (10%)	Aucune lecture.

SEM	CONTENU	Lectures
5A	– Deuxième texte argumentatif (10%)	Aucune lecture.
5B	- La méthode Socratique - La double ignorance	Hippias Majeur (Extraits) Apologie de Socrate (Extraits)
6A	– Quelle est l'expertise d'Alcibiade ? – Mini-test 1 (5%)	Platon, <i>Alcibiade</i> , pp. 87-103 [103a-109d].
6B	– Le maître d'Alcibiade est-il le grand nombre ?	Platon, <i>Alcibiade</i> , pp. 103-113 [109d-115a]
7A	– Le juste et l'avantageux	Platon, <i>Alcibiade</i> , pp. 113-135 [112d-115a].
7B	– Quels sont les véritables adversaires d'Alcibiade ? – Contrôle de lecture (2%)	Platon, <i>Alcibiade</i> , pp. 135-152 [118c-125d]
8A	– Le soin de soi	Platon, <i>Alcibiade</i> , pp. 152-166 [125d-129b].
8B	– De quoi prend-t-on soin quand on prend soin de soi ? – Contrôle de lecture (2%)	Platon, <i>Alcibiade</i> , pp. 166-179 [129b-132b].
9A	– La métaphore de l'œil	Platon, <i>Alcibiade</i> , pp. 179-192 [132b-135e].
9B	Troisième texte argumentatif (25%)	Aucune lecture
10A	Troisième texte argumentatif (25%)	Aucune lecture
9B	Qu'est-ce qu'une cité excellente ?	Platon, <i>République</i> , Livre IV, pp. 226-239 [427b-434d].
10A	La tripartition de l'âme Contrôle de lecture (2%)	Platon, <i>République</i> , Livre IV, pp. 239-251 [434d-441c].
10B	Qu'est-ce que la justice ?	Platon, <i>République</i> , Livre IV, pp. 251-259 [441c-445d].

SEM	CONTENU	Lectures
11A	Mise en pratique de la justice et définition de la philosophie	Platon, <i>République</i> , Livre V, pp. 299-313 [472c-480a].
11B	Le naturel philosophe -Contrôle de lecture (2%)	Platon, <i>République</i> , Livre VI, pp. 314-322 [484a-489d]
12A	La corruption du naturel philosophe	Platon, <i>République</i> , Livre VI, pp. 322-335 [489 d-498a]
12B	La métaphore du soleil et l'analogie de la ligne	Platon, <i>République</i> , Livre VI, pp. 335-357 [498ac-511e]
13A	Qu'est-ce qu'être rationnel ?	Aucune lecture
13B	Conclusion	Aucune
14A	– Révision	Aucune lecture
14B	– Explications pour la dissertation finale. – Mini-test 2 (10%)	Aucune lecture.
15A et B	– Conclusion – Remise de la dissertation finale sur LÉA (30%)	Aucune lecture.

6. ÉVALUATIONS

Note : À la fin de la session, l'étudiant-e aura écrit environ 3000 mots.

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Texte argumentatif I	Examen à faire en classe (2 heures)	<ul style="list-style-type: none"> • Clarté • Cohérence du propos • Pertinence et richesse du contenu Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à synthétiser • Rigueur des explications et de l'argumentation 	Semaine 4	10%
Texte argumentatif II	Examen à faire en classe (2 heures)	<ul style="list-style-type: none"> • Clarté • Cohérence du propos • Pertinence et richesse du contenu Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à synthétiser • Rigueur des explications et de l'argumentation 	Semaine 5	10%
Mini-test 1	Questions courtes ou à choix multiple à faire en classe	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension de la matière 	Semaine 6	5%
Texte argumentatif II	Examen à faire en classe (4 heures)	<ul style="list-style-type: none"> • Clarté • Cohérence du propos • Pertinence et richesse du contenu Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à synthétiser • Rigueur des explications et de l'argumentation 	Semaine 8	25%
Mini-test 2	Questions courtes à faire en classe	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension de la matière 	Semaine 14	10%

Dissertation finale	Texte à rédiger à la maison	<ul style="list-style-type: none"> • Clarté • Cohérence du propos • Pertinence et richesse du contenu Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à synthétiser • Rigueur des explications et de l'argumentation Qualité de la réflexion personnelle et originalité	Semaine 15	30 %
Contrôles de lecture	Répondre à de courtes questions sur le texte à l'étude	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des textes à l'étude 	Tout au long de la session	5 x 2%
			TOTAL	100 %

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Clarté
- Cohérence du propos
- Pertinence et richesse du contenu
- Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés
- Rigueur des explications et de l'argumentation
- Qualité de la réflexion personnelle et originalité

8. MATÉRIEL REQUIS

Les étudiant.es devront se procurer les ouvrages suivants à la coop du collège :
 Platon, 1999. *Alcibiade*, Paris : Garnier Flammarion.

Les textes suivants pourront être téléchargés sur LÉA. Il reviendra à chaque étudiant.e de l'imprimer et de les amener en classe :
 Harry G. Frankfurt, 2006. *De l'art de dire des conneries*, Paris : UGE 10-18.

9. BIBLIOGRAPHIE

Frankfurt

FRANKFURT, H., 2008. *De la vérité*, Paris : 10-18.

L'Alcibiade

PRADEAU, J-F. 1999, « Introduction », *Alcibiade*, Paris : Garnier Flammarion, pp. 9-84.

ROBIN, L. 1964. *La théorie platonicienne de l'amour*, Paris : Presses universitaires de France.

GILL, C. 1996. *Personality in Greek Epic, Tragedy, and Philosophy. The Self in Dialogue*, Oxford : Clarendon Press.

GILL, C. 2007, « Self-Knowledge in Plato's Alcibiades », dans O'Brien, Denis, Suzanne Stern-Gillet, et Kevin Corrigan, éd. 2007. *Reading Ancient Texts: Essays in Honour of Denis O'Brien*. Brill's Studies in Intellectual History, v. 161-162. Leiden ; Boston: Brill.

Vernant, Jean-Pierre, et Françoise Frontisi-Ducroux. 1997. *Dans l'oeil du miroir*. Paris: Éditions Odile Jacob.

République

Une liste d'ouvrages pertinents sera fournie en cours de session aux étudiants.

10. CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

Lecture des textes à l'étude

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant-e de s'appropriier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant-e du travail de lire les textes à l'étude.

Note de passage

La note de passage d'un cours est de 60 %.

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant·e de prendre les mesures pour rencontrer son/sa professeur·e et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le/la professeur·e, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur ou la professeure et l'étudiant·e.

Remise des travaux

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le/la professeur·e.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant·e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant·e doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque :

<http://bibli.cegepmontpetit.ca/wp-content/uploads/sites/60/2015/01/Normes-de-presentation-2012-05.pdf>

Qualité de la langue

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant·e·s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

Plagiat

Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause. En cas de récidive, l'étudiant·e se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours. Le/La professeur·e fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

Fraude intellectuelle (Internet et ChatGPT)

« Toute action faite dans le but de se substituer à un autre étudiant lors d'une activité d'évaluation sommative, de tromper, de tricher, de falsifier des documents ou des résultats constitue une fraude » (PIEA 5,6,1)

Les différentes évaluations portent sur la matière vue en classe et les lectures demandées. Il est donc attendu que les réponses données par les étudiant-e-s reflètent le contenu des cours et des lectures. Dans le cadre de l'évaluation, tout usage d'internet ou d'une forme d'intelligence artificielle sont donc formellement interdits. Dans ce contexte, tout usage de concepts ou de considérations étrangers aux cours de même qu'une transformation drastique dans le style d'écriture seront des motifs suffisants pour être sanctionnés à titre de manquement à l'honnêteté intellectuelle et obtenir la note 0.

Lorsque le professeur suspectera l'usage d'une intelligence artificielle, il aura recours aux différents logiciels disponibles qui sont en mesure de déterminer la probabilité que le texte ait été produit par intelligence artificielle. Dès que la probabilité sera suffisamment élevée, l'étudiant-e sera aussi sanctionné-e et obtiendra la note de 0.

Enregistrements

« Il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer, par quelque moyen que ce soit, une personne sur les lieux du Cégep sans son autorisation préalable » (Règlement 17).

L'étudiant qui enregistre son professeur dans le but de recopier le verbatim dans l'une de ses évaluations sera immédiatement signalé à la Direction des Études et s'expose à des sanctions encore plus importantes que celles associées aux autres manquements à l'honnêteté intellectuelle.

Modalité de participation aux cours

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout-e étudiant-e qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté-e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

Attitude attendue en classe

« Chaque personne s'engage à agir de manière respectueuse pour maintenir un climat qui favorise l'apprentissage dans le cadre d'un cours. Chaque personne s'engage à respecter

l'horaire prévu pour les activités pédagogiques de même que le temps de pause prévu entre les périodes d'enseignement ». (Règlement 17)

Téléphones et autres appareils électroniques

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant·e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

11. POLITIQUES ET REGLES INSTITUTIONNELLES

Tout·e étudiant·e inscrit·e à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

12. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANT·E·S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant·e·s ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à «Service, CSA» ou par courriel à servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca. Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA

13. ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Nombre total de mots	50 % des points retranchés	100 % des points retranchés
250	4 fautes	8 fautes
500	8	16
750	13	25
1000	17	33
1250	21	42

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.

SUR LE SENS DES NOTES

À titre indicatif, pour les travaux substantiels le sens des notes est établi comme suit :

- i. Un travail se mérite une note allant de 0 % à 40 % s'il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. 0 % est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s'il constitue un plagiat.
- ii. Un travail se mérite la note de passage, c'est-à-dire 60 %, s'il témoigne de tous les éléments suivants :
 - a. compréhension de l'enjeu soulevé par la question;
 - b. exploration des différentes dimensions du problème présent dans l'enjeu en question;
 - c. mise à contribution des notions du contenu du cours;
 - d. réflexion personnelle (selon la nature du travail);
 - e. développement structuré et cohérent des idées.
- iii. Un travail se mérite une note supérieure à 60 % en proportion de son degré d'aboutissement dans les cinq éléments énoncés précédemment. Des paliers de 5 % sont estimés significatifs dans l'attribution d'une note.